



LES SECOURS ET LE SAUVETAGE EN MER

*Des acteurs coordonnés et mobilisés autour
d'un objectif : préserver les vies humaines*

Le secours et le sauvetage en mer sont des opérations vitales qui visent à assurer la sécurité et le bien-être des personnes en détresse en milieu maritime. Que ce soit en cas d'accident, de naufrage, de perte de contrôle d'un navire ou de toute autre situation d'urgence en mer, les services de secours et de sauvetage jouent un rôle essentiel dans la préservation de vies humaines.

Les opérations de secours en mer impliquent la coordination de différents acteurs, tels que les garde-côtes, les services de recherche et de sauvetage, les navires de sauvetage, les hélicoptères, et parfois même des volontaires. Leur objectif commun est de réagir rapidement et efficacement pour localiser, secourir et rapatrier les personnes en détresse, tout en minimisant les risques pour les sauveteurs eux-mêmes.

Des enjeux de sécurité des personnes et des biens

L'importance du secours et du sauvetage en mer réside dans le fait que les situations d'urgence en milieu maritime peuvent être extrêmement dangereuses et imprévisibles. Les conditions météorologiques défavorables, les vagues hautes, les courants forts et les eaux froides rendent souvent les opérations de sauvetage complexes et risquées. De plus, le temps joue un rôle crucial, car chaque minute compte lorsqu'il s'agit de sauver des vies en mer.

En matière de secours et de sauvetage en mer, les CROSS (Centre Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage) ont la responsabilité générale de la coordination des opérations. Ils recueillent à ce titre les éléments nécessaires au traitement des alertes et coordonnent, par délégation du Préfet maritime, l'ensemble des moyens engagés.

Au fil des ans, les techniques de secours et de sauvetage en mer ont considérablement évolué grâce aux avancées technologiques et aux protocoles de sécurité plus rigoureux. Les technologies de communication modernes, les systèmes de localisation par satellite, les gilets de sauvetage améliorés et les navires de sauvetage spécialisés ont tous contribué à améliorer les chances de survie des personnes en détresse en mer.

CROSS et coordination des secours

Dans le cadre de la convention internationale de 1979 sur la recherche et le sauvetage maritimes (convention OMI conclue à Hambourg le 27 avril 1979), le CROSS Atlantique basé à Étrel assure la fonction de Centre de Coordination de Sauvetage Maritime pour le Golfe de Gascogne. Sous l'autorité du Préfet maritime de l'Atlantique, il assure la veille des fréquences de détresse et de sécurité et coordonne l'ensemble des opérations de recherche et de sauvetage en mer dans la zone de responsabilité qui lui est attribuée.

La zone de recherche et de sauvetage du CROSSA Étrel (SRR : Search and rescue Region) s'étend de la pointe de Penmarc'h (Sud Finistère) à la frontière espagnole (Pyrénées-Atlantiques) et jusqu'au 8°W au large. D'une superficie de 190 000 km², elle comprend un linéaire côtier de 2 600 km répartis sur les régions Bretagne (1 177 km), Pays de la Loire (450 km) et Nouvelle-Aquitaine (973 km). Ces trois régions possèdent 8 départements côtiers, 340 communes littorales et 38 communes insulaires. Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Atlantique (CROSSA Étrel) assure 4 types de mission : recherche et sauvetage maritimes, surveillance de la navigation maritime, surveillance des pollutions, surveillance des pêches maritimes.

En réponse aux alertes de détresse, le CROSSA Étrel peut solliciter l'ensemble des moyens nautiques et aériens des différentes administrations travaillant sur le domaine maritime ainsi que les vedettes et semi-rigides de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM). Par extension, et en application de l'obligation faite à tout capitaine de navire de porter secours à toute personne « en danger » de se perdre en mer, le CROSSA Étrel est susceptible d'engager l'ensemble des moyens de l'État et des collectivités (pompiers, police, poste de plage, etc.) ainsi que des navires privés dès lors qu'ils sont adaptés à l'opération à conduire. Il sollicite également des moyens terrestres pour recueillir des informations ou participer aux interventions.

La SNSM, acteur majeur du sauvetage en mer

La SNSM est l'un des principaux acteurs de la recherche et du sauvetage en mer et la seule organisation agréée dédiée au sauvetage en mer en France. Fruit d'un esprit d'entraide séculaire, le secours inconditionnel et gratuit aux marins en péril est ancré dans les gènes de tous les sauveteurs.

Conforme à une longue tradition maritime liant les gens de mer, il s'impose à quiconque est en mesure de porter secours dans les limites de sa propre sécurité. Sur alerte du CROSS, le patron de l'embarcation des Sauveteurs en Mer la plus proche et la mieux équipée au regard des circonstances, réunit son équipage pour appareiller dans un délai de 20 minutes. La SNSM réalise près de 50 % des interventions maritimes coordonnées par les CROSS.

Bilan de la saison 2023

Le bilan de la saison estivale 2023 montre encore une fois les risques inhérents aux chutes à la mer individuelles, mais aussi à l'exposition des navires à moteur de modestes dimensions aux périls de la mer, en particulier à proximité des zones de haut fond. En 2023, 18 décès ont été enregistrés sur la façade Sud-Atlantique : 3 suicides, 3 hommes à la mer, 6 baignades, 3 chavirements, 1 problème médical, 1 découverte de corps et 1 situation indéterminée.

Photo 3.3.0 : PC opérations du CROSSA d'Étel © Laurent Mignaux / Terra
Photo 3.3.1 : Vedette de la SNSM en mission de sauvetage au large de l'île d'Oléron © SNSM - **Photo 3.3.2 :** Sauvetage héroïque au large du Bassin d'Arcachon : Un skippeur secouru par hélicoptère après une avarie en mer © Sud-Ouest / Cédric Citrain



EN CHIFFRES

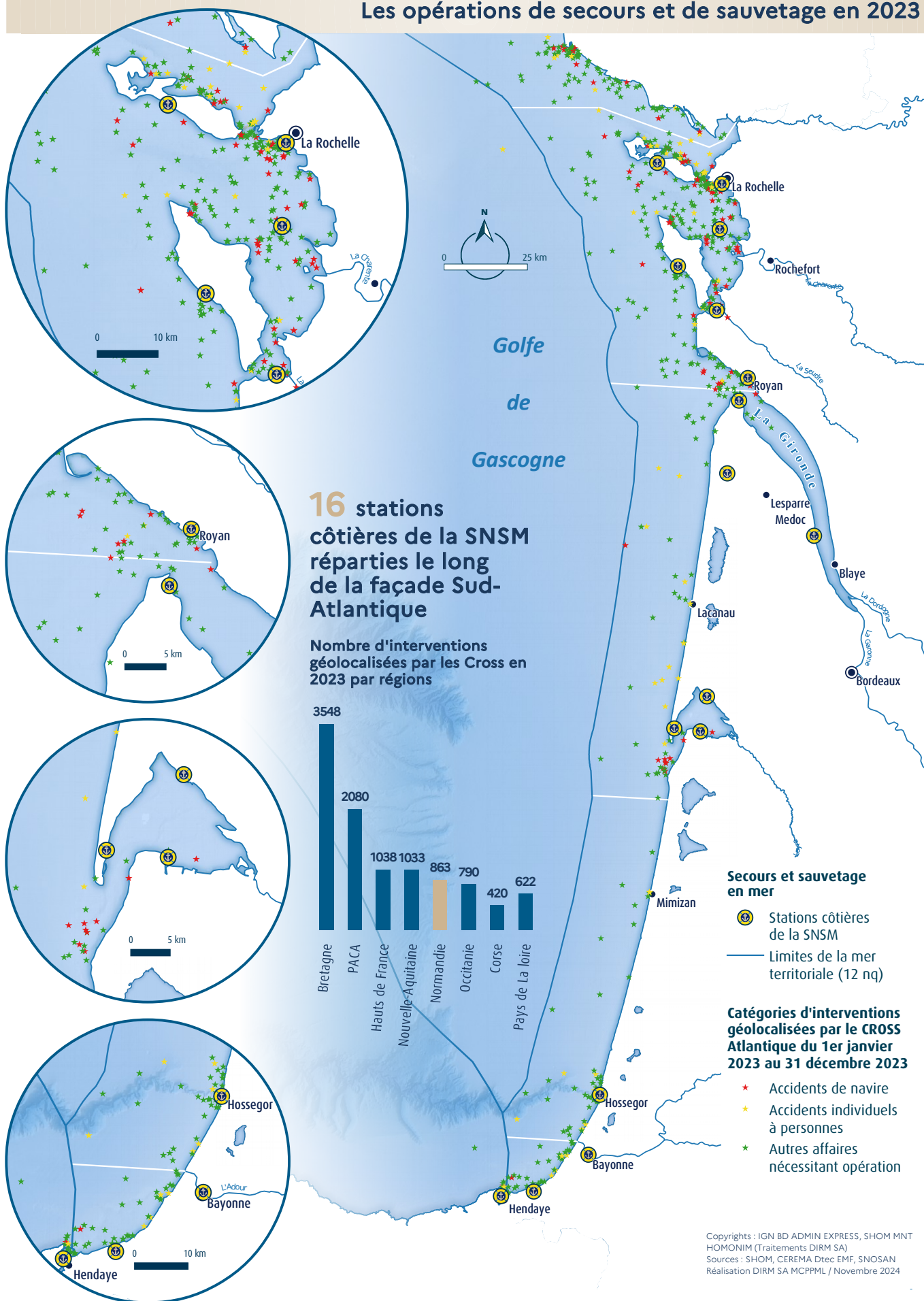
1033 interventions concernant la recherche, le sauvetage et l'assistance ont été géolocalisées par le CROSS Étrel sur le littoral Sud-Atlantique en 2023

(Chiffres SNOSAN 2023)



3.3.1

Les opérations de secours et de sauvetage en 2023



L'AIS (Automatic Identification System)

● Source : Ministère de la Transition écologique

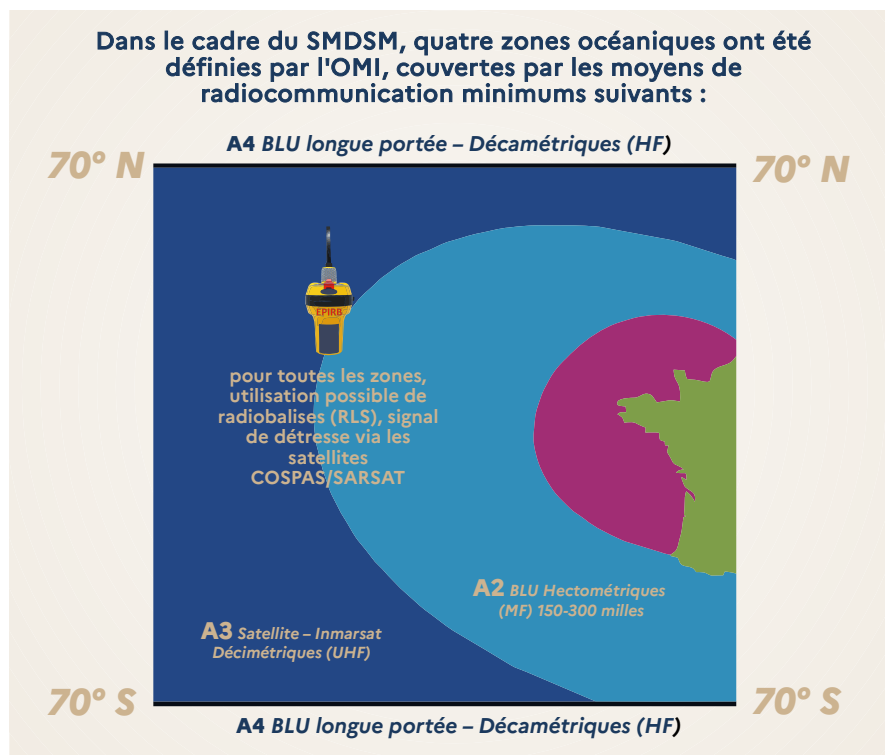
L'AIS (Automatic Identification System) est un système de suivi et d'identification automatique utilisé dans le domaine maritime. Il a été développé pour améliorer la sécurité et l'efficacité des opérations en mer en permettant aux navires de partager des informations essentielles en temps réel.

Le système AIS utilise des transpondeurs embarqués sur les navires pour échanger des données avec d'autres navires, les stations côtières et les satellites. Ces transpondeurs AIS émettent des signaux radio contenant des informations telles que l'identifiant unique du navire, sa position GPS, sa vitesse, sa direction, son statut de navigation, les informations sur le chargement, ainsi que d'autres données techniques. Les signaux AIS sont émis à intervalles réguliers, généralement toutes les 2 à 10 secondes, et peuvent être reçus par d'autres navires à proximité, par les stations côtières et les satellites équipés de récepteurs AIS.

L'un des principaux avantages de l'AIS est sa capacité à améliorer la sécurité maritime en permettant une meilleure visibilité et une meilleure compréhension de la situation du trafic maritime. Les navires équipés d'AIS peuvent détecter et suivre les autres navires à proximité, ce qui réduit les risques de collisions. Les autorités maritimes, les centres de contrôle du trafic maritime et les stations côtières peuvent également surveiller et gérer le trafic maritime en utilisant les données AIS.

En plus de la sécurité, l'AIS facilite également les opérations de sauvetage en mer. Les navires en détresse peuvent activer leur fonction d'alarme de détresse AIS, ce qui permet aux autres navires et aux stations côtières de recevoir une alerte et de localiser rapidement le navire en détresse pour lui porter assistance.

Il convient de noter que l'AIS n'est pas destiné uniquement aux navires. Il est également utilisé par d'autres acteurs maritimes tels que les bouées, les balises, les navires de service, les remorqueurs et les bateaux de pêche pour améliorer la coordination et la sécurité des opérations maritimes dans leur ensemble.



Le Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM)

● Source : Ministère de la Transition écologique

Le SMDSM est un système international de communication et de coordination des opérations de secours en mer. Il a été mis en place par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) pour améliorer la sécurité des navires et des personnes en détresse en mer.

Le système SMDSM repose sur un réseau mondial de stations côtières qui assurent la réception et la transmission des signaux de détresse émis par les navires en détresse. Les signaux de détresse peuvent être émis par le biais de différents moyens, tels que la **radio VHF**, l'**équipement d'identification automatique (AIS)**, les **balises de localisation d'urgence (EPIRB)** et les **radiobalises de repérage des naufragés (SART)**.

Lorsqu'un navire émet un signal de détresse, les stations côtières reçoivent le signal et le relaient aux **centres de coordination des sauvetages maritimes (MRCC)** compétents. Les MRCC coordonnent ensuite les opérations de secours en mobilisant les ressources appropriées, telles que les navires de sauvetage, les hélicoptères, les avions et les équipes de secours.

Le système SMDSM inclut également des procédures standardisées pour les exercices d'urgence, les rapports de situation, les alertes de sécurité maritime et la diffusion d'informations météorologiques aux navires en mer. Il favorise ainsi une meilleure coordination entre les différents acteurs impliqués dans les opérations de secours en mer.

Le SMDSM a considérablement amélioré la sécurité en mer en permettant une réponse plus rapide et plus efficace aux situations d'urgence. Les navires sont désormais équipés d'appareils de communication et de localisation modernes qui facilitent la détection et le sauvetage des personnes en détresse. Le système SMDSM a contribué à réduire le nombre de pertes de vies en mer et à renforcer la confiance dans la sécurité maritime.



www.mer.gouv.fr - La surveillance et le sauvetage en mer

[La SNSM - Les sauveteurs en mer](#)

